

Informations aux participants

Chers amis du volley genevois,

Merci de prendre connaissance des informations ci-dessous, indispensables au bon déroulement de la compétition.

1. Formule

Dans chaque catégorie, un tour qualificatif réunit d'abord les équipes dans différents groupes ou chaque équipe se rencontre une fois. Selon le détail ci-dessous, les équipes les mieux classées se qualifient pour les demi-finales de leur catégorie. Dès ce stade de la compétition on joue par élimination directe sur un seul match jusqu'à la finale.

Femmes : 10 équipes
- Tour qualificatif : 2 groupes de 5 équipes.
- **Les 1er et 2e de chaque groupe sont qualifiés pour les demi-finales.**

Hommes : 10 équipes
- Tour qualificatif : 2 groupes de 5 équipes.
- **Les 1er et 2e de chaque groupe sont qualifiés pour les demi-finales.**

Mixte : 6 équipes
- Tour qualificatif : 1 groupes réunissant toutes les équipes.
- **Les 4 premiers de ce groupe sont qualifiés pour les demi-finales.**

Rappel ! Les équipes mixtes doivent impérativement présenter au moins trois joueuses sur le terrain en permanence

Pour départager les égalités dans les groupes du tour qualificatif, les dispositions du règlement des compétitions régionales de SVRG (RCR) sont appliquées (quotients des sets, quotients des points, confrontation directe).

Tous les résultats et les informations sur la Coupe genevoise figurent sur le site de SVRG.

2. Organisation des matchs

Les équipes doivent prendre contact avec leurs adversaires pour déterminer le jour, l'heure et le lieu de chaque rencontre du tour qualificatif. Cette organisation doit se faire dès la réception des documents informant du tirage au sort.

Nous recommandons de créer, pour chaque groupe du tour qualificatif, un groupe WhatsApp ou de même type regroupant les responsables de chaque équipe. Cela facilite la planification des rencontres.

Les équipes de ligue inférieure reçoivent à domicile.

Une équipe évoluant avec un/e joueur/euse de 2^{ème} ligue régionale est considérée comme faisant partie de cette catégorie même si tous les autres membres de l'équipe sont juniors. Une équipe provenant d'une ligue junior est considérée comme inférieure à une équipe relax. Une équipe n'évoluant dans aucune ligue évolue toujours à domicile. Cependant, lorsque l'équipe de ligue inférieure ne peut recevoir son adversaire, elle peut s'arranger avec celui-ci pour jouer à l'extérieur.

Si une rencontre n'a pas eu lieu à la date limite fixée ci-dessous, elle est déclarée forfait 0 : 0 sans points dans le classement des groupes, et les deux équipes sont éliminées de la compétition. Aucun délai ne sera accepté pour la tenue des matchs du tour de qualification.

Pour la suite de la compétition (demi-finales), il incombe à chaque équipe participante de contrôler son parcours et, en cas de qualification, de prendre directement contact avec l'adversaire suivant pour l'organisation de la rencontre.

Dates limites pour les différents tours

- Début de la compétition : **lundi 25 avril 2022.**
- Tour qualificatif : les matchs doivent se dérouler avant le **samedi 28 mai 2022.**
- Demi-finales : les matchs doivent se dérouler avant le **jeudi 9 juin 2022.**

3. Finales

Les finales se dérouleront le **samedi 11 juin 2022** à la **salle Omnisports du Petit-Lancy**
Avenue Louis-Bertrand 5-7
1213 Petit-Lancy

Programme

11h00 Finale Femmes **13h00** Finale Hommes **15h00** Finale Mixte

4. Arbitrage, feuille de match et annonce des résultats

a) Arbitrage

Pour les rencontres du tour qualificatif, les équipes à domicile organisent l'arbitrage en convoquant une personne qui officiera en temps qu'arbitre (sans pour autant que ce soit un arbitre officiel de SVRG).

A partir des demi-finales, des arbitres officiels seront désignés par SVRG. Ils devront être payés par les 2 équipes au tarif SVRG pour les arbitres de ligue régionale. A savoir, que chaque arbitre touchera 60 francs. S'il n'y a qu'un seul arbitre, celui-ci touchera 80.- (40 de chaque équipe).

Pour permettre une désignation rapide des arbitres, le responsable de l'équipe à domicile **annonce au moins 3 jours à l'avance** par mail à la CRC (competitions@svrge.ch) la date, l'heure et le lieu de la rencontre.

b) Feuilles de match

Les feuilles de matchs sont les feuilles simplifiées. Une version « pdf » est téléchargeable sur la page de la coupe du site svrge.ch. Elles doivent être conservées jusqu'à la fin de la compétition et pourront être demandées par l'organisateur en cas de litige.

Le marquage des finales est assuré par les organisateurs.

c) Annonce des résultats

Le responsable de l'équipe à domicile (celle qui reçoit) se doit d'annoncer le résultat **dans l'heure suivant la fin de la rencontre**. Il faut pour cela prendre une photo claire et lisible de la feuille de match et l'envoyer

- a) par **WhatsApp** ou par **SMS** au **076 680 04 44** et au **076 509 43 27**
- b) ou par mail à competitions@svrge.ch

5. Prix

La Coupe genevoise est remise à chaque équipe victorieuse de sa catégorie, à l'issue de sa finale respective. Elle reste définitivement en possession de l'équipe qui l'a gagnée.

Les équipes finalistes de la Coupe genevoise reçoivent également des médailles, qui seront distribuées immédiatement après la fin de la rencontre.

6. Forfait

- a) Toute participation d'un joueur/joueuses à un match sans figurer sur la liste de son équipe engendrera une défaite par forfait et le retrait de l'équipe pour le reste de la compétition.
- b) Une équipe perdant un match de qualification par forfait sera automatiquement disqualifiée pour le reste de la compétition.
- c) Toute équipe n'ayant pas procédé au paiement de son inscription avant son 1er match sera automatiquement retirée de la compétition.

7. Procédures de recours et de sanction

Les dispositions du RCR s'appliquent par analogie. La CRC est l'organe de recours pour tout problème lié à l'organisation. Ses décisions sont sans appel. Pour les autres questions, les statuts de SVRGe s'appliquent, en particulier les articles 38 à 40 relatifs aux procédures de recours.

La commission régionale des compétitions vous souhaite beaucoup de plaisir à participer à cette Coupe genevoise 2022 et un plein succès dans cette compétition.

Salutations sportives,

Denis Gredig et Jean-Baptiste Blazy
Responsables des compétitions régionales